

REGLEMENT 25 -ème DU TOURNOI RÉGIONAL DE L'ASTTA AUDUN-LE-ROMAN - 2026

Tournoi homologué : N°

Article 1 : L'association sportive du Tennis de table de AUDUN-LE-ROMAN organise son tournoi annuel le vendredi 1^{er} mai 2026.

Ce tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT des associations de la ligue du club organisateur et aux licenciés étrangers des pays limitrophes et affiliés à l'ITTF.

Le tournoi se déroulera sur 18 tables au Gymnase René Rousseau, place Clémenceau à AUDUN-LE-ROMAN (tables 1 à 18).

Article 2 : Le tournoi se déroulera sans interruption, un bar casse-croûte sera à disposition à des tarifs raisonnables. **Le pointage aura lieu 30 min avant le début de chaque tableau.**

Chaque joueur pourra jouer dans 3 tableaux différents A, B, C, D, E, F, G.

Chaque tableau sera composé de 48 joueurs maximums. Quelques dérogations pourront être accordées par le Juge-arbitre en fonction des circonstances (Absences, Harmonisation des horaires, poules supplémentaires)

Article 3 : Horaires des tableaux :

| A | B | C | D | E | F | G |
|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------------|
| ≤ 599 pts | ≤ 799 pts | ≤ 999 pts | ≤ 1199 pts | ≤ 1499 pts | ≤ 1799 pts | Tous classements TC |
| 48 joueurs max | 48 joueurs max | 48 joueurs max | 48 joueurs max | 48 joueurs max | 48 joueurs max | 48 joueurs max |
| 9H45 | 8H15 | 11H30 | 9H | 10H30 | 12H30 | 14H00 |

Tableau Dames : Il n'y a pas de tableau Dames spécifique ; Tous les tableaux sont mixtes

Pour les licenciés FFTT, seront pris en compte les points licence du dernier classement officiel de janvier 2026. Les joueurs licenciés dans des fédérations étrangères affiliées à l'ITTF pourront participer aux tableaux selon le classement français correspondant à leur classement dans leur fédération, selon l'équivalence de classement fournie par la FFTT.

ATTENTION : Il n'y aura pas d'échanges de points dans le cas d'une partie entre un joueur FFTT et un joueur d'une fédération étrangère.

Tout joueur sera déclaré forfait s'il n'est pas dans l'aire de jeu 10 minutes après son appel.

Le Juge-arbitre pourra annuler ou modifier les règles d'un tableau si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant ou si les conditions de jeu s'avéraient impossibles en raison d'un évènement perturbateur.

Une solution sera proposée aux joueurs en cas d'annulation du tableau (remboursement, possibilité de jouer dans un autre tableau non commencé).

Article 4 : Tarifs

Participation à 1 tableau A, B, C, D, E, F, G = 8 €

Participation à 2 tableaux A, B, C, D, E, F, G = 15 €

Participation à 3 tableaux A, B, C, D, E, F, G = 20 €

Article 5 : Récompenses

Pour tous les tableaux A, B, C, D, E, F, G, les récompenses seront les suivantes :

| | Récompenses A & B | Récompenses C, D & E | Récompenses F | Récompenses G |
|---|----------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Vainqueur – 1 ^{er} | 50€ | 80€ | 100€ | 150€ |
| Finaliste – 2 ^{ème} | 30€ | 50€ | 60€ | 70€ |
| Les 2 demi-finaliste – 3 ^{ème} exæquos | Bon de 15€ Sping.fr | Bon de 20€ Sping.fr | Bon de 20€ Sping.fr | Bon de 20€ Sping.fr |

Article 7 : Le tournoi est régi par le règlement FFTT.

Les tableaux A-B-C-D-E-F-G se disputent par poules de 3 joueurs.

Les deux premiers sont qualifiés pour le tableau final qui se fait par élimination directe.

En cas d'absence non prévenue d'un joueur dans une poule de 3, les 2 joueurs présents disputeront une rencontre de classement et seront qualifiés pour le tableau final.

Toutes les parties se disputent en 3 manches gagnantes.

Article 8 : L'arbitrage est effectué par un joueur de la poule.

Article 9 : La tenue sportive est de rigueur. (Pas de short, de jupe, de maillot ou tee-shirt de **couleur blanche**)

Article 10 : Les balles seront fournies par les joueurs, et seront obligatoirement de **couleur blanche**.

Les balles en celluloïd ne sont pas autorisées.

Article 11 : Les Juges Arbitres principaux seront Madame Françoise LAPICQUE, secondée par Madame Virginie CHENOT. Elles seront assistées par les JA de l'association sportive de Tennis de Table d'AUDUN-LE-ROMAN. Leurs décisions seront sans appel.

En cas d'absence ou retard, prévenir le juge-arbitre directement par téléphone ou texto au 06.35.51.47.62

Article 12 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

Article 13 : Les inscriptions se feront en ligne : <https://forms.gle/LqEaLkJLRgaip8qE8>

Ou par mail à cette adresse : **ttaudunleroman@gmail.com**

Une confirmation d'inscription sera envoyée en retour par mail.

Article 14 : L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs et aux organisateurs.

Article 15 : Le coefficient du tournoi est de 0.5. Seules les rencontres entre licenciés FFTT compétitions seront prises en compte pour l'établissement des classements.

Article 16 : Le tirage au sort des poules aura lieu 1h avant le lancement des tableaux.

Article 17 : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.